

INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION DES MOINS DE 17 ANS GARCONS Phase Inter Régionale

(Lundi 30 Août,) Mardi 31 Août et Mercredi 1^{er} Septembre 2010
Golf Isabella

Sainte Apolline – 78370 Plaisir

☎ : 01 30 54 10 62 - info@golfisabella.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Moins de 15 ans : nés en 1996 ou après et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 1994 et 1995

INFORMATIONS DIVERSES

Pages 74 et 75

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Pour moins de 28 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours : (31 août et 1^{er} septembre)

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 29 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours : (30, 31 août et 1^{er} septembre)

Les 2 premiers jours : Qualification

5 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipiers le 1^{er} jour – 2 équipiers le 2^{ème} jour

Les 4 meilleurs scores sont retenus.

Le 3^{ème} jour : les 15 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la qualification.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de la qualification monteront en 3^e division.

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>

Date limite d'inscription Club : Samedi 31 Juillet 2010

Date limite d'inscription Joueurs : Lundi 23 Août 2010

Droit d'inscription : 100€

COMITE DE L'EPREUVE

- Les Présidents des Commissions Jeunes des Ligues de Paris et d'Ile de France, ou leurs représentants,
- Le Directeur du Golf, ou son représentant,
- Directeur de la Ligue Ile de France ou son représentant
- Les arbitres